



Hôtel de Ville de Colmar

A l'attention de

Eric STRAUMANN & Frédérique SCHWOB

1 Place de la Mairie

68000 Colmar

Objet :

Demande d'un local associatif pour notre Vélo-Ecole

Réponse au mail de Monsieur STRAUMANN du 4 septembre 2026

Monsieur le Maire, Madame l'adjointe aux mobilités,

Nous prenons acte de votre réponse du **4 septembre 2026**, confirmant l'impossibilité pour la Ville de Colmar de nous attribuer un local associatif pour notre vélo-école. Cette réponse, aussi polie soit-elle, est **inacceptable** au regard des engagements pris et des réalités du terrain.

1. Un engagement non tenu : une trahison pour les mobilités douces

Notre demande, formulée **dès avril 2025**, a été **reconduite dans la charte vélo municipale 2026**, que vous avez **signée en tant que candidat**, M. Straumann. Cette charte, élaborée en partenariat avec la FUB (Fédération nationale des Usagers de la Bicyclette), incluait explicitement la mise à disposition d'un local pour notre vélo-école parmi **les trois engagements locaux prioritaires**. Votre réélection en 2026 nous avait laissé espérer que cet engagement serait enfin honoré. **Il n'en est rien.**

Comment justifier que, dans une ville qui se revendique "**la ville du vélo**", aucune solution ne puisse être trouvée pour un **petit local de 20 m²**, de type garage, non chauffé, accessible à vélo, alors que :

- Des **dizaines de cyclistes** (majoritairement des femmes en situation de précarité) sont formés chaque année par notre association, **gratuitement** (hors adhésion symbolique de 3 €/an).
- Notre activité **répond à un besoin social criant** : autonomie, insertion professionnelle, réduction des inégalités d'accès à la mobilité.
- La Ville se porte pourtant candidate pour accueillir **une étape du Tour de France** (coût : plusieurs centaines de milliers d'euros pour un jour de visibilité), mais n'est pas en capacité de construire ou de libérer un **garage de 20 m²** pour un projet **pérenne et inclusif** ?

2. Une réponse incompréhensible

Votre courrier évoque l'absence de local disponible dans le patrimoine communal. Pourtant, nous avons identifié **plusieurs solutions simples et réalistes** dans notre courrier du 17 août 2026.

Ont-elles réellement été explorées ?

Comment une ville comme Colmar, qui dispose d'un patrimoine immobilier important, ne peut-elle pas trouver un petit garage de 20 m² pour une association engagée dans la transition écologique et sociale ?

Et pourquoi ne pas aller plus loin ?

Alors que Colmar peine à trouver **20 m²** pour notre vélo-école, de nombreuses villes françaises ont **dépassé ce stade** en créant des **Maisons du Vélo** ou des pôles dédiés aux associations cyclistes. Voici quelques exemples **concrets et reproductibles** :

- **À Mulhouse**, la **Cité du Vélo** offre un espace complet pour les ateliers d'apprentissage, les associations cyclistes locales, la réparation et le stockage des vélos.
- **À Avignon**, la **Maison du Vélo du Grand Avignon** propose des services de location, des vélo-écoles et un **soutien logistique aux associations**,
- **À Bordeaux et Paris**, les **Maisons du Vélo** intègrent des **espaces de stockage**, des ateliers participatifs et des événements pour promouvoir la mobilité douce, avec un **soutien actif des municipalités**.
- **À Caen**, la **Maison des Mobilités Alternatives** est pilotée par la ville en partenariat avec l'association locale **Vélocité**, avec des **locaux et du matériel mis à disposition**.
- **À Saint-Denis (Plaine Commune)**, la Maison du Vélo a été créée après un échec de vélo en libre-service, prouvant que les **associations sont des partenaires fiables** pour développer la culture vélo.
- **Et de nombreux autres ...**

Pourquoi pas à Colmar ?

Ces villes ont compris que **soutenir les associations cyclistes**, c'est investir dans :

- L'inclusion sociale (autonomie pour les femmes, les précaires).
- La transition écologique (moins de voitures, moins de CO₂).
- La santé publique (activité physique, bien-être).
- L'attractivité du territoire (image d'une ville moderne et durable).

A Colmar, nous demandons simplement : un local de 20 m² et on nous envoie dans les roses !

3. Un manque de courage politique

Votre déclaration récente, "**Colmar, c'est la ville du vélo**", (relayée dans la rubrique du zapping de la presse locale du 15 août 2026), à l'éclairage de votre réponse négative à notre demande, sonne comme un **manque de considération** pour notre association et nos apprenant·e·s.

Si Colmar est vraiment la ville du vélo, alors :

- **Où est la cohérence** entre vos discours et vos actes ?
- **Où est la volonté politique** de soutenir concrètement les initiatives citoyennes qui œuvrent pour une mobilité durable ?
- **Où est l'équité** entre les investissements éphémères (comme une étape du Tour de France) et les projets structurants pour les habitant·e·s ?

Notre vélo-école est un **levier d'inclusion sociale, écologique et économique**.
Elle mérite mieux qu'un **désintérêt poli**.

Notre détermination reste intacte

Nous ne baisserons pas les bras. **Nous exigeons :**

- ⇒ **Une réponse concrète et rapide** : la mise à disposition d'un local adapté **d'ici la fin de l'année 2026**.
- ⇒ **Un engagement public** : que la Ville de Colmar **assume ses promesses** et communique sur les solutions envisagées.
- ⇒ **Un soutien actif** : que cette demande soit **priorisée** dans le cadre des politiques de mobilité douce, comme le prévoit la charte vélo signée.

Nous restons ouverts au dialogue, mais plus jamais nous n'accepterons des réponses évasives.

La balle est dans votre camp, Monsieur le Maire.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, l'expression de notre déception et de notre détermination sans faille.

Le Conseil Collégial

Association CADRes Colmar et Environs

www.cadrescolmar.org

Le 10 septembre 2026.

contact@cadrescolmar.org

Copies :

- Presse Locale DNA Alsace
- FUB

PJ :

- Article de la presse DNA/L'alsace sur l'activité de notre Vélo-Ecole
- Notre courrier du 17 août 2026
- La Charte Vélo – Municipales 2026 – que vous avez signée

Initiative

Une nouvelle vie sur deux roues

Le vélo, ça ne s'oublie jamais mais encore faut-il savoir pédaler. Avec l'association CADRes 68, qui dispense des cours tous les samedis sur le parking de la base nautique à Colmar, il n'est jamais trop tard pour s'y mettre.

Ses enfants ont pourtant essayé de l'en dissuader. Mais pour Nora, l'envie de faire du vélo était plus forte. Galvanisée par « une autre dame qui ne savait pas en faire non plus », la Colmarienne s'est décidée pour suivre les cours prodigués à la population par CADRes 68. « Quand je vois les progrès réalisés, ça me rassure. Quand on veut, on peut ! »

Ce samedi, quelques élèves évoluent studieusement en gilet fluo sur le bitume du parking de la base nautique, contournent des plots, à leur rythme, s'accoutument à freiner puis à descendre et à surmonter des angoisses parfois bien ancrées liées à la pratique de la petite reine.

« Rester en ligne droite, suivre des petits virages, ralentir, se lever ou tendre le bras en gardant son cap, ça s'apprend. En moyenne, il faut six à sept leçons pour être autonome sur la route », explique Dany Schmitt, formateur habilité qui anime, avec bienveillance, ces séances en compagnie de Céline Walter et Didier Nicora.

« Parfois il faut dix leçons d'une heure de draisienne »

Elles attirent jusqu'à dix personnes. « La plupart ont le permis de conduire et connaissent le code, mais ne font jamais de vélo. Et ont surtout peur des ronds-points ». Des élèves « de tous les pays », les locaux sont plus rares. « Il y a tout de même des Alsaciennes pure souche à la retraite qui



Matinée intense pour l'élève Nora et le formateur Dany ce samedi lors des cours de vélo de CADRes 68. Sur le parking de la base nautique, des familles entières ont été remises en selle. Photo Nicolas Pinot

sont tombées de vélo dans leur jeunesse et ne voulaient plus en entendre parler. Certains réussissent à 60 ans passés ! »

D'abord, on se familiarise avec l'équilibre sur une draisienne sans pédales. « Passer à deux pédales n'est pas forcément facile. Tout le monde y arrive, c'est la durée qui n'est pas la même. Parfois il faut dix leçons d'une heure de draisienne ».

« Une fois qu'ils savent pédaler on ne les voit plus ! »

Dany, Céline et Didier ont ainsi remis « des familles entières » au vélo. « Cela leur donne une certaine autonomie pour les loisirs ou le travail. Un vrai enjeu de mobilité. Des bus, il n'y en a pas toujours très tôt le matin. Et le vélo, ça réduit le temps de trajet. Certains vont bosser tous les jours à bicyclette et reviennent mé-



Céline Walter fait partie de l'équipe de formateurs qui animent ces séances toute l'année. Photo Nicolas Pinot

me nous voir pour se perfectionner ». Quoi qu'il en soit, « ça fait toujours plaisir de croiser d'anciens élèves en selle ». En général, « une fois qu'ils savent pédaler on ne les

voit plus ! »

Après une synthèse finale in situ, du côté de la Waldeslust, les néo-cyclistes prennent leur envol. « Au début ils découvrent qu'il faut se réhabituer au bruit des voitures. Et regarder derrière ».

Pour tout un chacun, il en coûte seulement l'assurance : 3 € par an ! CADRes 68 fournit les vélos d'apprentissage stockés, gracieusement, non loin de là. « À terme, nous aimerions bien trouver un endroit pérenne ». Les cours sont donnés toute l'année. Même aux hommes. Question de fierté ? Ils représentent 5 % des élèves. Contre 95 % de femmes.

• **Nicolas Pinot**

Site internet : <https://www.cadrescolmar.org/>

Ce mercredi, Véliscussion du CADRes

Pour discuter des avantages et des limites de la vélorue, le CADRes Colmar et environs propose une Véliscussion qui passera par les trois vélorues que l'association a repérées à Colmar : le pont de la rue d'Altkirch, la rue Aristide Briand et la rue Roesselmann.

Chacun pourra apprécier en toute sécurité l'utilisa-

tion de ce dispositif en partant de la gare côté ouest et en effectuant une boucle pour finir au café Rapp où se désaltérer en discutant des vélorues.

Départ de la Véliscussion donné à 18 h 30 ce mercredi 7 mai. Le trajet de 5,5 km se fera en une demi-heure à un rythme adapté à tous les niveaux.

L'inscription n'est pas

obligatoire mais elle permet de réserver une table pour tous au café Rapp (<https://framadate.org/O6eXAVVCidPUwxUq>)

Prévoir de l'éclairage/gilet réfléchissant pour le retour, il risque de faire nuit.

Plus d'informations sur le site : <https://www.cadrescolmar.org/9eme-veliscussion-tournee-des-velorues>